

par Churchill. Nos clients de Grande-Bretagne et des pays scandinaves en bénéficieraient énormément.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, bien que vous nous affirmiez que le bill doit être retiré, je vous assure que cela ne règlera pas le problème. Le gouvernement devra prendre d'autres mesures tôt ou tard. Le problème de l'entreposage et de la suppression des lignes de chemins de fer doit être réglé avant qu'il soit trop tard. Sauf erreur, les chemins de fer ont déjà demandé à la Commission des transports du Canada la permission de procéder à la suppression; à mon avis, il faudrait réfléchir sérieusement à cette affaire. Monsieur l'Orateur, je pourrais parler encore longuement au sujet de ce bill, mais je sais que bien d'autres députés s'intéressent au problème et la Chambre a sans doute hâte d'entendre leurs observations. Je vais donc retirer le bill avant six heures, comme vous l'avez proposé, monsieur l'Orateur.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, comme c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre part à un débat dans cette enceinte, j'en profite pour vous féliciter de votre nomination, même s'il est un peu tard pour le faire. Je suis sûr que vous serez un excellent Orateur.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Sharp: Je ne connais guère l'histoire de la Chambre, mais il doit être très rare qu'un ministre de la Couronne fasse son premier discours à l'occasion d'un bill émanant d'un simple député et, qui plus est, le jour de la présentation du budget, alors qu'il n'a aucune chance de s'attirer la moindre publicité. Je le fais néanmoins, parce que le bill à l'étude vise à améliorer des installations de manutention des céréales dans les Prairies, question à laquelle je me suis intéressé tout au long de ma carrière et qui me tient évidemment à cœur, en ma qualité de ministre du Commerce.

J'ai eu la chance d'acquérir une vaste expérience des affaires aussi bien que de l'administration publique, et depuis l'âge de 14 ans, j'ai toujours été mêlé d'une façon ou d'une autre à la manutention des céréales de l'Ouest, sauf durant les quatre années que j'ai passées dans les services d'utilité publiques. Lorsque j'ai assumé mes fonctions actuelles et que la Commission canadienne du blé a été replacée sous l'autorité du ministre du Commerce, je me suis senti de nouveau en pays de connaissance. Je suis heureux de pouvoir collaborer de nouveau avec mes amis qui s'occupent des syndicats du blé

et des organismes de manutention des céréales, ainsi qu'avec les producteurs unis de céréales et les entreprises privées, qui tous ont travaillé à réaliser les installations que nous possédons maintenant pour la manutention et la vente des céréales. J'ajouterais, monsieur l'Orateur, que depuis l'accession à mon poste, j'ai été fortement impressionné de constater le désir que manifestent tous ces groupements de jouer le rôle qui leur revient dans l'amélioration des rouages nécessaires à la commercialisation des céréales canadiennes. Je suis heureux qu'il en soit ainsi car il y a beaucoup à faire et, à mon avis, le gouvernement et la Commission canadienne du blé ne peuvent pas tout faire. Nous avons besoin de la collaboration de tous les citoyens intéressés à ce que les céréales canadiennes soient manutentionnées de façon efficace.

Je ne profiterai pas de l'occasion pour dresser le bilan de la commercialisation des céréales au Canada et je sais que vous m'empêcheriez de le faire. Cependant, j'espère que vous me permettrez, à l'occasion de mon premier discours à la Chambre, de décrire brièvement la situation qui régnait lorsque nous avons pris le pouvoir, il y a très peu de temps. Je ne voudrais pas vous ennuyer avec de longues statistiques. Je voudrais plutôt vous citer trois phrases d'un document que les représentants des régions agricoles de l'Ouest et de l'Est connaissent très bien. Je veux parler du rapport que la Fédération canadienne de l'agriculture a présenté le 8 mai au ministre actuel de l'Agriculture (M. Hays), exactement deux semaines après que le présent gouvernement eut assumé le pouvoir. Le texte dont je vais donner lecture figure sous la rubrique «Politique en matière de céréales»:

La première chose à laquelle doit tendre la politique concernant les céréales de l'Ouest, c'est évidemment de s'assurer tous les moyens qui permettront de maintenir et d'accroître les exportations de blé.

Je signale tout spécialement ce qui suit à l'attention de la Chambre:

Les exportations ont accusé une baisse, cette année, et ont été insuffisantes lors de l'ouverture de la saison de navigation. La situation est fort inquiétante; aussi y a-t-il lieu d'adopter des mesures dynamiques et de chercher à exploiter toutes les possibilités en ce qui a trait aux exportations.

A entendre certains honorables vis-à-vis, on croirait que le domaine des exportations était prospère, que les ventes étaient élevées et que tout allait pour le mieux lorsqu'ils ont été délogés du pouvoir. Si, en cette première occasion qui m'est donnée de prendre la parole à la Chambre, j'étais ces faits au grand jour, c'est pour signaler que ce n'est pas moi